

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction . . . . .	5
Chapitre 1 . . . . .	15
Chapitre 2 . . . . .	34
Chapitre 3, v. 1-14 . . . . .	55
v. 15-29 . . . . .	67
Chapitre 4 . . . . .	79
Chapitre 5, v. 1-12 . . . . .	106
v. 13-26 . . . . .	118
Chapitre 6, v. 1-10 . . . . .	132
v. 11-18 . . . . .	144

## CHAPITRE 1

« Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par l'homme, mais par Jésus Christ, et Dieu le Père qui l'a ressuscité d'entre les morts. » Comme nous l'avons déjà remarqué dans l'introduction, les premières paroles de l'épître sont particulières. Dans plusieurs autres épîtres, Paul insiste sur son appel comme esclave et apôtre de Jésus Christ « par la volonté de Dieu », mais nulle part ailleurs il ne relève l'absence de toute intervention humaine avec autant de force. De même l'adjonction « qui l'a ressuscité d'entre les morts » est inhabituelle et caractéristique de cette épître. Non seulement l'appel de l'apôtre n'avait aucune intervention humaine comme point de départ, mais l'homme n'y avait participé ni comme *intermédiaire*, ni comme *instrument*. Cet appel avait été adressé directement *par Jésus Christ*, non pas à Jérusalem, le domicile et la sphère d'activité du jeune Saul, mais loin du grand centre du monde religieux de l'époque, sur le chemin de Damas. C'est là que Dieu le Père l'avait rencontré en son Bien-aimé, que Saul haïssait si ardemment, mais que Dieu avait ressuscité d'entre les morts. Paul n'avait pas été introduit dans sa charge, comme les autres apôtres, par un Messie vivant sur la terre, mais

tout à fait indépendamment d'eux, par le Seigneur ressuscité d'entre les morts et glorifié à la droite de Dieu. C'est ainsi que ce fait, employé par les séducteurs pour amoindrir Paul aux yeux des Galates, devenait une preuve de l'importance particulière et de la puissance de son appel. L'inconsistance totale des affirmations de ces mauvais ouvriers était mise à nu d'un seul coup.

« Non *de la part* des hommes, ni *par* l'homme. » Sur un chemin dans lequel la haine de Christ l'avait conduit, muni par les hommes de lettres de recommandation et investi de pleins pouvoirs, Paul avait été arrêté subitement et de merveilleuse façon : une lumière *du ciel* l'avait éclairé et une voix lui avait parlé *d'en haut*. Puis, trois jours après, quand un messenger fut envoyé à celui qui était devenu aveugle, pour qu'il recouvrât la vue et fût rempli de l'Esprit Saint, Dieu n'avait pas employé un homme éminent, un apôtre ou au moins une colonne dans l'assemblée, mais « un certain *disciple* », « un *homme* pieux selon la loi ». C'est lui qui lui imposa les mains et qui l'engagea à être baptisé (Actes 9 et 22). Ainsi Dieu avait dirigé les circonstances extérieures de la conversion et de l'appel de l'apôtre pour qu'il ne restât pas la moindre place à l'homme et à son intervention. Tout eut lieu non pas seulement *de la part* du Seigneur, mais « *par* Jésus Christ, et Dieu le Père ». Et lorsque le temps vint pour Paul de commencer son service comme apôtre des nations, « *l'Esprit Saint*

dit : Mettez-moi maintenant à part Barnabas et Saul, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés » (Actes 13, 2). C'est ainsi que Dieu eut soin que l'homme destiné à occuper une place si particulière dans Son œuvre et à devenir le grand héraut de Son évangile et l'administrateur richement béni de Ses mystères, fût appelé sans intervention ou légitimation d'hommes éminents.

En principe il en est toujours ainsi : le *Seigneur* donne des évangélistes, des pasteurs et des docteurs, *Dieu* opère tout en tous, l'*Esprit Saint* distribue comme il lui plaît (Eph. 4; 1 Cor. 12). Des hommes fidèles, craignant Dieu, ou les frères les plus âgés d'une assemblée peuvent donner, par la prière en commun, peut-être par l'imposition des mains, leur accord au service d'un frère; ils peuvent le recommander à la grâce spéciale de Dieu pour un long voyage ou une œuvre particulièrement pénible (comme par exemple en Actes 13, 3), mais cela n'a rien à faire avec l'appel au service. Bien sûr nous ne voulons et ne pouvons oublier à ce propos que le service et la charge d'un apôtre étaient une chose tout à fait particulière. Les apôtres et les prophètes ne devaient-ils pas poser le fondement du temple saint dont Christ est la maîtresse pierre du coin ?

Dans d'autres épîtres l'apôtre joint volontiers à son nom celui d'un frère ou d'un autre, de Timothée, de Silvain, etc.; ici il dit: «et tous les frères qui sont avec moi ». Le fait-il pour rehausser le

sérieux et l'importance de ses déclarations ? Ou pour montrer aux Galates: Voyez, *tous* les frères qui sont auprès de moi sont du même avis que moi, considérez bien où vous en êtes arrivés ? Les deux choses peut-être. En tout cas, le fait de s'en référer à tous les frères qui étaient avec lui, et d'un même avis, était sérieux pour les Galates. Il était non moins remarquable pour eux qu'à sa salutation habituelle « Grâce et paix à vous, de la part de Dieu le Père et de notre Seigneur Jésus Christ », l'apôtre ajoutât ces paroles: « qui s'est donné lui-même pour nos péchés, en sorte qu'il nous retirât du présent siècle mauvais, selon la volonté de notre Dieu et Père ».

C'est justement cela qu'ils avaient oublié. Leur Seigneur Jésus Christ avait souffert pour leurs péchés, était mort pour eux, alors qu'ils étaient encore pécheurs et ennemis, et ils voulaient se placer maintenant sous une loi qui ne pouvait jamais ôter les péchés ! Leur Sauveur avait dû devenir malédiction pour eux, afin de les retirer du présent siècle mauvais, et ils voulaient retourner dans ce monde-là ! La loi avait été donnée pour l'homme « dans la chair », pour ceux qui appartenaient à ce présent siècle. C'est à eux qu'elle devait servir de règle, c'est eux qu'elle devait convaincre tout à la fois de leur état de péché et de leur complète impuissance. Mais le croyant, lui, n'est plus « dans la chair »; il est « dans l'Esprit », c'est un homme en Christ pour lequel il n'y a plus de condamnation,

un homme qui ne marche plus selon la chair, mais selon l'Esprit (Rom. 8). Bien que la chair soit encore *en lui*, elle a été jugée dans la mort de Christ et le croyant «l'a crucifiée avec ses passions et ses convoitises».

Mais il y a plus. Bien qu'étant encore *dans* le monde, nous ne sommes plus *du* monde. Nous appartenons à un monde nouveau. «Si quelqu'un est en Christ, c'est une *nouvelle création*: les choses vieilles sont passées ; voici, toutes choses sont *faites nouvelles* » (2 Cor. 5, 17). La loi s'adresse aux hommes du présent siècle. Elle est bonne «si quelqu'un en use légitimement », c'est-à-dire s'il l'applique à ceux à qui elle est destinée (1 Tim. 1, 8-10). Cependant, sur ceux qui ne sont pas du monde, comme Christ n'est pas du monde, la loi n'a plus aucun droit. Ils sont «à un autre, à Celui qui est ressuscité d'entre les morts», pour porter du fruit pour Dieu (Rom. 7, 4). Ils ont été envoyés *dans* le monde par le Seigneur après sa résurrection, comme Lui avait été envoyé par le Père. Messagers de paix, ils doivent témoigner envers le monde par leur parole et par leur marche, qu'étant un peuple affranchi, ils ne lui appartiennent plus, mais appartiennent au ciel. Retirés du monde et transportés dans une toute nouvelle sphère par suite de la révélation du *Père* dans le *Fils*, ils ne sont absolument plus considérés comme étant « encore *en vie* dans le monde » (Col. 2, 20). Morts et ressuscités avec le Christ, ils sont appelés

à chercher les choses qui sont en haut et à Le glorifier selon la position qu'Il occupe maintenant à la droite de Son Dieu et Père. « A Lui soit la gloire aux siècles des siècles! » C'est ainsi que l'apôtre termine ses paroles d'introduction. C'est de tout cœur que nous ajoutons notre « Amen » à cette action de grâces.

Dans le verset suivant Paul arrive sans aucun préambule au sujet si important qui remplissait son cœur. Cela fait penser aux paroles d'Elihu, qui adressait en son temps à Job et à ses amis ces mots sortant du fond de son cœur oppressé : « Je suis plein de paroles, l'esprit qui est au-dedans de moi me presse » (Job 32, 18).

« Je m'étonne de ce que vous passez si promptement de celui qui vous a appelés par la grâce de Christ, à un évangile différent, qui n'en est pas un autre » (v. 6, 7). Nous aussi nous pourrions nous étonner de ce que l'ennemi ait réussi, après si peu d'années, à troubler ces chrétiens récemment encore si heureux, et à les détourner du fidèle enseignement de l'apôtre. Mais nous ne devons pas oublier qu'ils ne possédaient pas la Parole de Dieu comme nous l'avons aujourd'hui entre nos mains. Ils ne pouvaient pas confronter les enseignements qui leur étaient apportés, avec cette pierre de touche infaillible. Il était pourtant étonnant qu'ils se soient laissés détourner si vite de Celui qui les avait appelés par la grâce de Christ.